

Plan de Neutralisation des Grands Multiplexeurs : Qu'on arrête la désinformation !

Mots Clefs: GMux, Rôle des élus locaux, HD, THD, PQR, Orange

Ce billet est dédié à la Presse Quotidienne Régionale (PQR) qui ferait bien d'investiguer un peu plus avant de publier certains articles (comme [celui-ci](#)), plutôt que de servir de "chambre d'écho" à la soupe que la grande maison Orange et certains élus lui servent...

La mise en oeuvre du plan de neutralisation de Grands Multiplexeurs est devenu LE MARONNIER depuis quelques mois, lorsqu'il s'agit de parler de haut-débit, voire de très-haut-débit, sur nos territoires ruraux du Sud-Ouest notamment...

Il est vrai que l'échéance électorale de 2014 se rapproche et la tentation est grande de se serrer les coudes, en affirmant et faisant raconter n'importe quoi, en faisant NOTAMMENT passer 2 messages qui s'avèrent totalement faux, et j'expliquerai pourquoi ensuite (comme je l'avais fait avec force détails dans une série de billets publiés début 2013, [ici-même](#))...

Les 2 messages que je dénonce:

1. "Orange est le grand partenaire des collectivités territoriales, et investit sur fonds propres pour la modernisation de ses réseaux, notamment son réseau "cuivre"... et en particulier là où des équipements GMux empêchait toute éligibilité à l'ADSL"
2. sans l'intervention des élus locaux, voire des "populations" cela n'aurait pas été possible

Et bien, non:

1. les territoires où Orange intervient aujourd'hui pour neutraliser ses GMux, c'est ceux qu'il a laissé "crever sans ADSL" depuis parfois 10 ans, sans bouger le petit doigt, laissant se dégrader encore plus qu'ailleurs les infrastructures de sa boucle locale cuivre (poteaux, appuis, câbles, PC, dispositifs para-surtenseurs,...), c'est ceux (les mêmes), où souvent, l'intervention publique, et donc l'argent du contribuable, a apporté des solutions palliatives (Radio, en particulier dans notre région Midi-Pyrénées ...),
2. c'est UNIQUEMENT grâce au parlement, et à la Loi Pintat votée le 17/12/2009 (et son article 32), que le dossier des Grands Mux a été enfin activé dans les plans de l'opérateur historique, notamment au titre de la maintenance de ses réseaux... avec un calendrier et un suivi, la définition des modalités d'imputation comptable des travaux engagés (rôle de l'ARCEP ; NB: les 60 m€ soit disant sur fonds propres, rentrent de fait dans les comptes du cuivre et sont indirectement supportés au niveau national par les opérateurs dégroupés, ie SFR, Free, Bytel, OVH, ... à raison de 8€/ligne dégroupée). Et la concertation locale est NULLE, puisque le calendrier, les priorités dans le choix des lieux d'intervention, les tracés optiques, le GC utilisé,... sont du ressort exclusif, non négociable, d'Orange!

Alors, OK on est heureux pour les foyers concernés par ces opérations, et leur éligibilité afin acquise aux services ADSL..., mais ne sombrons pas dans l'extrême ie cet "effet stockholm" incroyable, qui consiste à mettre sur un piédestal celui qui vous a mis un boulet aux pieds pendant de longues années!! **Et au passage, signalons à ces foyers qu'ils sont LIBRES de choisir LEUR FAI (SFR, Bouygues, Free,... , Orange, entre autres!) fonction de LEURS besoins et budget!**

Je reviendrai, à une autre occasion, sur l'incidence d'une telle communication (assortie d'une confusion organisée entre Haut-Débit et Très Haut-Débit sous couvert de "tirage de Fibre Optique") qui vient compléter celle effectuée sur les zones AMII...

En effet, sous-jacente, il y a cette stratégie qui vise à contraindre les projets de RIP "THD" que développent les Collectivités Territoriales, alors qu'ils rentrent dans leur phase de concrétisation :

- retour au réflexe FT/Orange = Opérateur du "Service Public" et unique recours:
 - déstabilisation des Instances de Gouvernance (SMO,...) au sein des conseils communautaires.
- Orange, partenaire modèle, y compris de l'industrie des télécoms,
- Orange, pourvoyeur d'emploi...
- Orange opérateur "dominant", avec pour conséquence, la tentation de "l'abandon...":
 - modèle d'intervention des CT
 - règles d'ingénierie.

Alors pitié, **ne laissons pas se recréer les conditions d'un monopole**, avec toutes ses conséquences pour l'économie d'un territoire, monopole que 10 années de RIP ont à grand peine contribué à contre-balancer! Ceci pour éviter aux mêmes (populations, acteurs locaux, élus) de revenir dans 10 ans pleurnicher sur leur sort et leur niveau de service, comparé à celui d'autres, ayant fait... les bons choix... au bon moment!